

SOINS DENTAIRES SCOLAIRES

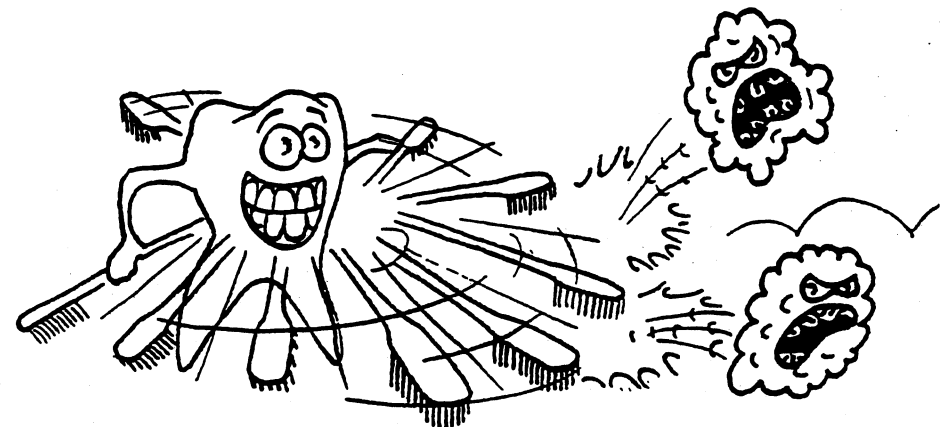
Madame, Monsieur,

Votre enfant débute sa scolarité à Lausanne et nous nous permettons d'attirer votre attention sur l'existence de l'office dentaire scolaire de la Ville.

L'inscription de votre enfant à ce service n'est pas obligatoire, les parents ayant le libre choix entre les soins donnés par des médecins-dentistes privés ou ceux prodigués par l'office dentaire scolaire. Ce dernier s'adresse à tous les élèves des classes primaires et secondaires lausannoises. Il met à leur disposition dix cabinets dentaires situés en majeure partie dans les bâtiments scolaires. Des médecins-dentistes diplômés suivent, par des contrôles périodiques, tous les six mois, l'état bucco-dentaire des élèves inscrits.

Le but de ces contrôles est de pouvoir déceler le plus tôt possible, et s'il s'avère nécessaire, par la prise de radiographies, les lésions éventuelles afin d'y remédier sans délai. Lorsque le contrôle révèle le besoin d'un traitement, les soins sont prodigués aux élèves.

Le nombre croissant des élèves ne présentant ni carie, ni obturation montre que l'effort de prophylaxie et d'information est couronné de succès. Si, lors des contrôles en 1980, 25% des élèves présentent une denture saine, ce chiffre est monté à 55% aujourd'hui.



Tarifs

Le tarif des soins dentaires scolaires, en Suisse, est régi par un contrat passé entre la S.S.O. (Société suisse d'odonto-stomatologie) et les représentants des assurances sociales (Caisse nationale suisse, Assurance-invalidité, Office fédéral de l'assurance militaire). Ce tarif est appliqué par l'office dentaire scolaire de Lausanne.

La Municipalité de Lausanne, consciente du rôle important que joue l'office dentaire scolaire, a décidé de participer à une partie des services offerts aux écoliers. D'une part elle prend à sa charge, le dépistage annuel de la carie (obligatoire selon la loi sur l'instruction publique), d'autre part elle donne une importance toute particulière aux mesures de prophylaxie et prend aussi à sa charge les frais occasionnés par les visites de classes et l'organisation de brossages collectifs dirigés par des assistantes en médecine dentaire spécialisées dans le domaine de la prévention dentaire (prophylaxistes). Ces mesures de prévention ont pour but d'exposer les problèmes relatifs aux maladies bucco-dentaires et s'adressent aux élèves des classes enfantines à la 4^e année.

Réduction d'honoraires

Il est connu de tout un chacun que, grâce à des mesures simples et peu onéreuses, on peut éviter l'apparition de gros dégâts dentaires. C'est la raison pour laquelle, dans ces cas-là, toute demande de soins gratuits sera systématiquement refusée. Toutefois, dans les cas exceptionnels et bien fondés il est possible, sur demande, d'obtenir certaines réductions d'honoraires. D'autre part, les parents seront toujours avisés du montant prévu pour chaque traitement en recevant une estimation d'honoraires avant le début des soins. De même, avant la mise en œuvre d'un traitement visant à la correction des malpositions dentaires (orthodontie), les parents seront avertis par écrit du montant du traitement envisagé.

Absences non justifiées (rendez-vous manqués)

Les rendez-vous manqués sans avertissement préalable font perdre un temps considérable aux médecins-dentistes scolaires et perturbent la marche du cabinet. On pourrait envisager, pour lutter contre ces absences, d'exclure du service dentaire les récidivistes. Cette punition n'est toutefois pas envisagée, car elle mènerait à la négligence des lésions présentes, ce qui est contraire aux objectifs du service. Par contre, tout rendez-vous manqué pour la deuxième fois consécutives, et sans excuse préalable, sera facturé Fr. 40.-

Nous vous saurions gré de remplir la formule ci-jointe, et de la retourner sans délai à l'enseignant, même si cette offre ne retenait pas votre attention.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente d'une réponse, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

La cheffe de l'office dentaire
Dr Valérie Blanco

Désirez-vous inscrire votre enfant à l'office dentaire scolaire, et qu'il reçoive les soins que son état pourrait nécessiter? oui non

Nom et prénom de l'enfant: _____

Classe: _____ Date de naiss.: _____

Nom et prénom du responsable: _____

Profession: _____

Rue: _____ N°: _____

Localité: _____ N° postal: _____

Nationalité: _____

Tél.: _____ Signature du responsable: _____

Si vous avez décidé d'inscrire votre enfant à l'office dentaire scolaire, nous vous prions de remplir le questionnaire médical:

Questionnaire médical

Prière de répondre par oui ou non aux questions suivantes et de donner des explications si nécessaire.

1. Votre enfant, a-t-il des problèmes de santé? oui non

Si oui, quel problème? _____

2. Suit-il un traitement médical? oui non

Si oui, pour quelle raison? _____

3. Prend-il régulièrement des médicaments? oui non

Si oui, lequel et quel dosage? _____

4. Souffre-t-il d'allergie? oui non

Si oui, laquelle? _____

5. Nom et n° de téléphone du pédiatre: _____

6. Nom de l'assurance maladie, dentaire et accidents: _____

Date: _____

Signature du responsable: _____

Prière d'avertir le médecin-dentiste en cas de modification d'un des points ci-dessus.